



L'ancien ministre Alain LAMBERT, conseiller maître à la Cour des comptes, président (UMP) du Conseil général de l'Orne et ancien sénateur de ce département, annonce sa candidature dans la 2^{ème} circonscription de Paris

L'ancien ministre et ancien sénateur Alain LAMBERT, conseiller maître à la Cour des comptes, président (UMP) du Conseil général de l'Orne, a annoncé sa candidature dans la 2^{ème} circonscription de Paris pour les législatives de 2012.

On sait que la 2^{ème} circonscription de la capitale est convoitée par le Premier ministre François FILLON et l'ancienne ministre Rachida DATI, députée (UMP) au Parlement européen, maire (UMP) du 7^{ème} arrondissement de Paris (cf. CE des 8 juin, 13 et 25 octobre). "Je ne peux rester indifférent à ce délitement. Ces querelles de circonscription sont insensées. Elles ont déclenché ma candidature", explique l' élu de l'Orne dans "Libération".

Né en juillet 1946, notaire, M. Alain LAMBERT, fut président du Conseil supérieur du notariat de 1996 à 1998. Conseiller régional (UDF) de Basse-Normandie de 1986 à 1989, il fut maire d'Alençon de 1989 à 2002. Conseiller général de l'Orne (élu du canton d'Alençon 3) de 1985 à 1992, et de 2004 à 2009, il est élu dans le canton de Putanges-Pont-Ecrepin depuis février 2009, et préside le conseil général de l'Orne depuis 2007. Sénateur de l'Orne de 1992 à 2010, il fut rapporteur général (1995-1998), puis président de la commission des Finances du Sénat de 1998 à 2002 ainsi que président de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation de 2009 à 2010. Ministre délégué au Budget et à la Réforme budgétaire dans les gouvernements de M. Jean-Pierre RAFFARIN, de 2002 à 2004, M. Alain LAMBERT fut nommé en octobre 2010, conseiller maître à la Cour des comptes.

M. LAMBERT estime que M. Nicolas SARKOZY n'était pas le seul candidat possible et voit M. Alain JUPPE en "recours" pour la présidentielle de 2012

Parallèlement à l'annonce de sa candidature, M. Alain LAMBERT a estimé que M. Nicolas SARKOZY n'était pas "le seul candidat" de l'UMP "possible" pour la présidentielle de 2012 et il n'a pas exclu, à l'instar du fameux "appel des 43", "un appel de députés" en faveur du "recours" Alain JUPPE. "Plus on va s'approcher de la fin de l'année, plus les élus UMP regarderont les sondages. Qui sait ? Une quarantaine de députés pourraient tirer le signal d'alarme", déclare-t-il dans le quotidien "Libération", dans une allusion à "L'appel des 43", initié en 1974 par M. Jacques CHIRAC en faveur de M. Valéry GISCARD d'ESTAING au détriment du gaulliste Jacques CHABAN-DELMAS. "En tout cas, ne partons pas du postulat que SARKOZY serait le seul candidat possible. Alain JUPPE est probablement le seul recours possible. Il a une belle réputation internationale. Une solidité morale et intellectuelle. Avec Bruno LE MAIRE, le meilleur de sa génération, comme Premier ministre, ils pourraient manager une très bonne équipe gouvernementale", ajoute-t-il.

S'il considérait en 2007 que M. Nicolas SARKOZY était "exceptionnel dans sa génération" et "avait le plus fort potentiel réformateur", M. LAMBERT juge que, "à l'instant même de son élection", il "a perdu le fil de son histoire et donc de la réforme". Dans l'optique de 2012, M. Alain LAMBERT craint que, "dans six mois", la situation soit encore "plus grave". "Pour relever le pays, il nous faut un géant et pas une pile électrique", assène-t-il. "Déçu" donc par M. Nicolas SARKOZY, il n'exclut pas de "rejoindre François BAYROU" mais à une condition : "Je veux que les modalités de ma contribution soient précisées par écrit. C'est mon côté notaire".